

Documents à fournir à l'inscription : étudiant entrant en programme à Horaire Décalé

1 photo d'identité

1 copie de la carte d'identité OU carte de séjour (valide à l'inscription)

Original CESS + 1 copie OU :

- ❖ Original diplôme secondaire néerlandophone + 1 copie
- ❖ Original du baccalauréat européen/international complet + 1 copie
- ❖ Original du baccalauréat français + 1 copie ET équivalence + 1 copie
- ❖ Original diplôme secondaire luxembourgeois + 1 copie ET équivalence + 1 copie
- ❖ Original autre diplôme secondaire + 1 copie ET équivalence + 1 copie
- ❖ Original Jury/DAES/Examen d'entrée à l'université/test PromSoc + 1 copie

Années d'études depuis le secondaire en 2 exemplaires

(Relevés de notes originaux avec résultats et ECTS validés)

2014-2015

2015-2016

2016-2017

2017-2018

2018-2019

Années de travail/chômage depuis le secondaire

(Attestation originale signée de l'employeur avec dates, volume horaire)

2014-2015

2015-2016

2016-2017

2017-2018

2018-2019

- ❖ Attestation originale de réussite 2019 cachetée et signée + 1 copie OU
- ❖ Original du diplôme + 1 copie si obtenu avant 2019
- ❖ Attestation de réussite de l'examen de maîtrise de la langue française
- ❖ Bilan de santé délivré par un centre de santé de la Fédération Wallonie Bruxelles cacheté et signé (1 original + 2 copies)
- ❖ Original attestation d'apurement de dette CFWB
- ❖ Si boursier, attestation d'acceptation de bourse 2018-2019
- ❖ Si hors U.E., composition de ménage >1/7/2019 + copie C.I. parents
- ❖ Si chômage : Attestation historique des périodes chômées et attestation de non dispense pour reprise d'études (art. 93)

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE VOUS ETES EN POSSESSION DE TOUS LES DOCUMENTS DEMANDES